

Les objectifs et enjeux de la protection des données personnelles

(Introduction au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDRP))

Jeudi 30 Janvier 2020 à Salon de Provence (1 journée)

Objectifs :

- Maîtriser les obligations du RGPD et Acquérir les réflexes nécessaires en matière de traitement des données

Programme :

1. Fondamentaux de la protection des données personnelles

- Les notions essentielles
- Le champ d'application du RGPD
- Les compétences des autorités de contrôle
- Les principes fondamentaux

2. Les obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

- Mettre en place un registre des traitements des données personnelles
- S'assurer de la licéité du traitement
- Informer les personnes concernées
- Désigner un délégué à la protection des données personnelles (DPO)
- Analyser l'impact du traitement et consulter l'autorité

3. Sécurité des données

- Norme de sécurité standard et la sécurité au sein d'une organisation.
- Réaliser un PIA (analyse d'impact relative à la protection des données)
- L'obligation de notifier les failles de sécurité
- Gérer les droits des personnes concernées

4. Boîte à outils

- Se préparer à un contrôle
- L'intégration de la sécurité dans les projets
- Sensibilisation et formation
- Le code de conduite
- Les certifications et les labels
- Créer et gérer un plan d'actions
- Assurer la veille

Intervenante : Charlotte Baldassari - Avocate / Spécialiste en droit de la protection intellectuelle

Méthodes pédagogiques & documents remis :

Outils : Diaporama, utilisation tableau papier

Documents remis : Livret stagiaire, support de présentation remis aux stagiaires.

Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement et attestation de formation

Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

La pédagogie est interactive. Elle est établie comme suit : 40% de théorie et 60% de pratique. Chaque sujet est traité de façon théorique puis mis en situation en groupe et/ou individuellement. Des exercices et des jeux ludiques permettent de mettre en pratique et d'ancrer durablement les nouvelles connaissances.

Public : Assistant(e)s, Directeurs de coopératives toutes filières - tous salariés dont les missions les amènent à traiter des données personnelles

Prérequis : Aucun

Tarifs :

Salariés	Adhérent	400€ HT /jour / Stagiaire (plan de formation)
	Non Adhérent	500€ HT /jour / Stagiaire (plan de formation)

Construisons en commun l'avenir de chacun

www.lacooperationagricole.coop

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -
Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975

Les objectifs et enjeux de la protection des données personnelles

(Introduction au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDRP))

Jeudi 30 Janvier 2020 à Salon de Provence (1 journée)

Bulletin d'inscription

À retourner à : cfleury@coopdefrance-alpesmediterranee.coop avant le 21 janvier 2020

Entreprise/Coopérative :

Adresse :

Code postal : Ville :

Personne à contacter au sein de la coopérative :

Fonction :

Téléphone : EMail :

Nom, Prénom	Fonction	Adresse mail pour envoi convocation

Facturation de la formation :

- A votre entreprise
 A votre OPCA

Nom et adresse à qui envoyer la facture :

Cachet

Nom et qualité du signataire

.....

Fait à..... Le/...../.....

Signature :

Formation : conditions générales de vente ¹

Coop de France Alpes Méditerranée se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session, si le nombre d'inscriptions est insuffisant. L'envoi par mail de la convocation, une semaine avant la session, tient lieu de confirmation. Dans le cas où un stagiaire ne peut participer à la formation pour un cas de force majeure (maladie, accident, décès dans la famille attesté par écrit), le contrat de formation est résilié. Dans les autres situations, en cas de désistement dans la semaine précédant le stage ou d'absence au stage, 100 % du coût sera facturé à l'entreprise. La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation des conditions générales de vente. Notre référent Handicap se tient à votre disposition pour l'accueil et le déroulement de votre formation.

¹ Ces conditions complètent les conditions générales de vente de Coop de France Alpes Méditerranée, qui sont systématiquement communiquées à tout adhérent qui en fait la demande.

Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop

198, Chemin des Entrages – 13300 Salon de Provence - Tel : 04 90 55 45 45 -
Siret : 310 159 975 00039 - N° de TVA intracommunautaire FR 65 31 01 59 975